



Monistrol-sur-Loire, le vendredi 4 octobre 2024

Conseil Communautaire

Mardi 22 octobre 2024 à 18h30

Au siège de la CCMVR

ORDRE du JOUR

EQUIPEMENTS SPORTIFS INTERCOMMUNAUX ET RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES INTERCOMMUNALES

Rapporteurs : Xavier DELPY – Président et Marc TREVEYS – Vice-Président en charge de la commission « Equipements sportifs intercommunaux et relations avec les associations sportives intercommunales »

- 1- Délégation de service Public (DSP) : Gestion et Exploitation du centre aquatique «l'OZEN» : Choix définitif du délégataire

Le présent ordre du jour concerne uniquement la procédure de DSP L'Ozen, considérant que les conseillers communautaires doivent disposer au moins 15 jours avant la date du conseil des éléments liés au choix définitif du délégataire (l'article L1411-7 du CGCT).

Un ordre du jour complémentaire vous sera transmis le 16 octobre prochain.